

Cashback à l'achat de aspirateurs AEG de AEG

Vous avez acheté un produit qui participe à une promotion cashback. Un cashback est un remboursement du fabricant permettant de récupérer une partie du montant d'achat. Ci-dessous est expliqué ce que vous devez faire pour recevoir votre cashback.

Promotion :

Recevez 50 € de cashback de la part de AEG.

Durée :

Du 1 octobre 2024 au 31 décembre 2024. Enregistrez votre produit avant le 15 janvier 2025 pour bénéficier de ce cashback.

Ce dont vous avez besoin

- Une preuve d'achat

Comment bénéficier de ce cashback ?

1. Achetez un des aspirateurs AEG ci-dessous entre le 1 octobre 2024 et le 31 décembre 2024 via Coolblue.
2. Allez sur la page promotionnelle de AEG, et remplissez le formulaire d'enregistrement :
<https://www.aeg.be/fr-be/local/promotions/>
3. Enregistrez votre produit au plus tard le 15 janvier 2025.

Validité :

- Cette promotion est valable en Belgique et aux Pays-Bas.
- Attention : cette promotion ne concerne pas les produits Deuxième Chance.
- L'ensemble des conditions est disponible sur le site du fournisseur.

Les modèles concernés par la promotion :

Modèle	Cashback
AEG AB81A2DG 8000 Animal	€ 50,-
AEG AP71UB14GG 7000 ULTIMATE	€ 25,-
AEG VX82-1-2MG	€ 25,-
AEG VX82-1-ECO	€ 25,-
AEG VX82-1-5DB	€ 25,-